

CONSEIL D'ECOLE N° 1

École élémentaire publique Jean de La Fontaine

Étaient présents: VOIR FEUILLE D'EMARGEMENT ci-jointe
 Les enseignants: M. TOUATI (directeur), et les enseignants
 Les parents d'élèves élus: APE et autre liste.
 Amicale laïque : co-président M. Burlet
 Madame Le Maire de Romillé : Mme DAUCE
 Responsable des affaires scolaires : Mme PORTES
 Animation du temps périscolaire: M. PELEE
 Rédacteur du Compte-rendu: M. TOUATI.

1. Programmation des futurs conseils d'école et de la fête de l'école pour 2014/2015:

Conseil d'école N°2: jeudi 29 janvier à 18h

Conseil d'école N°3: jeudi 11 juin à 18h

Fête de l'école organisée par l'Amicale Laïque pour 2014/2015: samedi 13 juin 2014 à 12h aux prairies du Bignon

2. Rappel des résultats des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école:

Les élections ont eu lieu le vendredi 10 octobre 2014 de 14h à 18h.

Ont été proclamés élus :

Liste (intitulé)	Titulaires (NOM et PRENOM)	Suppléants (NOM et PRENOM)
Une autre liste de parents d'élèves	Chevalier Jérôme (CM1)	Merille Christophe (CM1)
	Pépin Virginie (CE1)	Robert Sylvie (CP)
	Goubert Alexandra (CP)	Collet Sophie (CM1)
	Rolland Anne-Claire (CM1)	Mesmin Roseline (CM1)
APE	Petit Laure-Marine (CM1)	Martin Cécile (CE1)
	Govin Elise (CM2)	Luron Christelle (CE1)
	Baudrier-Hoareau Catherine (CP)	Calvez Marie-Laure (CM1)
	Sidre Anne (CE1)	Hersant Anne (CP)
	Collignon Magalie (CE2)	Lecointe David (CP)
	Guine Laurence (CE1)	Fustec Loïc (CM2)

- Nombre d'électeurs inscrits: **413**
- Nombre de votants: **237**
- Bulletins blancs et nuls: **6**
- Suffrages exprimés: **231**
- Nombre de sièges à pourvoir: **10**
- Attribution des sièges de titulaires: **6** sièges à la liste APE et **4** sièges à l'autre liste de parents
- Quotient électoral (suffrages exprimés pour 1 siège): **23,10.**
- Pour information:

Sur les 237 votants, il ya eu 227 votes par correspondance et 10 votes directs.

3. Le règlement intérieur (pièces jointes):

Texte approuvé au conseil d'école du jeudi 16 octobre 2014

Modifications par rapport à l'an dernier :

- interdiction de pénétrer dans les couloirs pendant les temps de récréation,
- ajout des jeux de cartes et billes dans les objets qu'il est déconseillé d'apporter dans l'enceinte de l'école.

Rappel de l'obligation scolaire absentéisme.

4. évolution des effectifs de l'école depuis 2007, enseignants

Année scolaire	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015
Nombre d'élèves	191	217	238	262	255	266	265	257
Nombre de classes	8	9	9	10	10	10	11	10
Moyenne d'élèves par classe	23,8	24,1	26,4	26,2	25,5	26,6	24,1	25,7

Aujourd'hui, Il y a **257** élèves répartis comme suit:

classe	Prénom & NOM	Jours travaillés	Nombre d'élèves (TOTAL= 256)
CM2a	Khaldoun TOUATI	Jeudis et vendredis +1 mercredi matin sur 2	23
	Sandra DENOUAL	Lundis et mardis + 1 mercredi matin sur 2	
CM2b	Marie LE CAM	Tous les jours	23
CM1a	Laurence HALLE	Tous les jours	29
CM1b	Philippe COSTON	3/4 temps	27
	Clarisse BITEAU	1/4 temps	
CE2b*	Rachida NOËL	Lundis, mercredis matin, jeudis et vendredi	27
CE2	Gildas ROLLAND	Tous les jours	27
CE1b*	Sandrine CALLU	Lundis, mardis, mercredis matin et jeudis	26
CE1a	Annie BESNARD	Tous les jours	26
CPb	Stéphanie HIREL	Tous les jours	24
CPa	Rémy BRUGALLE	Tous les jours	24
CE2b* CE1b*	Marion COUSINET	Mardis en CE2* et vendredis en CE1*	
ZIL	Natalie PFEIFER	Enseignante remplaçante dans d'autres écoles...	

AVS nommés à l'école cette année:

Pour accompagner les trois enfants ayant un PPS (projet personnel de scolarisation), trois AVS (auxiliaire de vie scolaire) ont été recrutées.

AVS/EVS	Fonctions/classe	Présence à l'école
Mme Anaïs SALLARDON	Aide administrative	Tous les jours
Mme Audrey CLARISSE	CE2b (Mme Noël)	Lundi après-midi, mardi matin, mercredi en deuxième partie de matinée, jeudi après-midi et vendredi matin.
Mme Mandy CLOTEAUX	CM1a (Mme Hallé)	Tous les matins.
Mme Khaddouj SIRFANI	CPa (M. Brugallé)	Tous les jours

5. APC (activités pédagogiques complémentaires):

Certains enfants sont pris en charge 30 minutes sur le temps du midi.

Les parents sont informés des jours et heures proposés par les enseignants. Ils peuvent accepter ou refuser l'aide proposée.

Il faut souligner la participation des enseignants de maternelle pour la prise en charge des enfants de CP.

6. Actions 2014/2015 et lignes budgétaires:

Comme tous les ans les professeurs mettent en place des actions qu'ils jugent intéressantes pour les élèves en fonction de projets de classe ou de l'école.

ACTIONS SUR TEMPS SCOLAIRE POUR 2014/2015

classes	actions
CPa et CPb	- Piscine de Montfort s/Meu (10 séances. Mercredis 9h40 à 10h20 du 10/12 au 18/03) - Cinécole (« Loulou » au 1 ^{er} trimestre et « Minuscule » au 3 ^{ème} trimestre) - La semaine du goût.
CE1a et CE1b	- « Musique et chants au fil de l'eau » les jeudis après-midi. Intervenant 15h/classe/année. - Cinécole (« Loulou » au 1 ^{er} trimestre et « Minuscule » au 3 ^{ème} trimestre) - La semaine du goût.
CE2a <i>Gildas Rolland</i>	- Cinécole (« L'enfant lion » au 1 ^{er} trimestre et « Jack et la mécanique du cœur » au 2 ^{ème} trimestre) - La semaine du goût. - Lectures en fête
CE2b <i>Rachida Noël</i>	- Cinécole (« L'enfant lion » au 1 ^{er} trimestre et « Jack et la mécanique du cœur » au 2 ^{ème} trimestre) - La semaine du goût. - Lectures en fête
CM1a <i>Laurence Hallé</i>	- Cinécole (« L'enfant lion » au 1 ^{er} trimestre et « Jack et la mécanique du cœur » au 2 ^{ème} trimestre) - La semaine du goût.
CM1b <i>Philippe Coston / Clarisse Biteau</i>	- Cinécole (« L'enfant lion » au 1 ^{er} trimestre et « Jack et la mécanique du cœur » au 2 ^{ème} trimestre) - La semaine du goût. - Lectures en fête

CM2a <i>Khalidoun Touati / Sandra Denoual</i>	- Cinécole («L'enfant lion » au 1 ^{er} trimestre et « Jack et la mécanique du cœur » au 2 ^{ème} trimestre) - La semaine du goût. - jardinage à l'école - Le Conseil Municipal des jeunes - Lectures en fête. - correspondance électronique avec le collègue de Romillé.
CM2b <i>Marie Le Cam</i>	- jardinage à l'école - Cinécole («L'enfant lion » au 1 ^{er} trimestre et « Jack et la mécanique du cœur » au 2 ^{ème} trimestre) - Le Conseil Municipal des jeunes - La semaine du goût.

Lignes budgétaires :

	Origine des fonds	Somme	A quoi ça sert ?
Fournitures scolaires	Mairie	En fonction du nombre d'enfants : 45,50 € (JANVIER à DECEMBRE)	Fournitures scolaires + Direction (3€/enfant)
Investissement	Mairie	3 300 €/ an environ (2013/2014)	Achats de livres, dictionnaires, CD...
Transport + entrées	Mairie →versement à l'USEP	12, 50 € par élève/an (3 350 € en 2013/2014) (argent versé sur le compte USEP)	Sorties scolaires
Piscine	Mairie	2 140 € l'an dernier pour 9 séances piscine. + le transport (pris en charge par la mairie)	Piscine et transport →l'école se charge de réserver le car et demander les devis.
Classes découvertes	Mairie →versement à l'USEP	Subvention de 20,00 € par élève quelque soit la durée. (argent versé sur le compte USEP)	Classes découverte.
Papier photocopies + Consommables + Entretien et location du photocopieur	Mairie	Variable selon l'utilisation	Fonctionnement de l'école
Achat de timbres pour le courrier	Mairie	Variable selon l'utilisation	Fonctionnement de l'école
Investissement exceptionnel 2013/2014	Mairie → faire devis avant achat puis transmettre à la Mairie pour signature.	10 000 €	4 PC portables. 4 vidéoprojecteurs 1 appareil photo numérique
		Il reste 3 323 €	Achat de casques info. (14) <u>Pour la salle Anita Conti :</u> Paniers de basket (4) Frisbees (15) Mini trampoline Mousses inclinées Matériel gymnastique
Comptes USEP	Amicale laïque Vente de photos...	Voir Madame Besnard	A voir en conseil de maîtres.

7. Les ateliers périscolaires « J'apprends autrement » :

Monsieur PELEE a présenté les objectifs des ateliers périscolaires qu'il organise.

8. Consultation nationale relative aux programmes:

De nouveaux programmes pour l'élémentaire sont prévus pour la rentrée 2016. En conséquence, une consultation nationale est lancée. Le mercredi 8 octobre après-midi a été consacré à cet effet en conseil de maîtres. En conséquence, le calendrier scolaire a subi une modification. **En effet, le mercredi 12 novembre après-midi ne sera pas travaillé comme annoncé à la rentrée** (courrier ci-joint du Recteur).

Un mot sera collé dans les cahiers de liaison à partir du vendredi 17 octobre.

9. Activation du PPMS:

Présentation au conseil d'école. Une copie sera envoyée à l'IEN (conformément à la Note de service N°1 de l'IEN). L'annexe 4 sera distribuée aux élèves demain vendredi 17 octobre.

→ Il faut demander à la Mairie de numéroter les classes (conformément aux indications du PPMS)

10. Compte-rendu du 1^{er} exercice d'évacuation du 29/09/2014:

Voir document ci-joint (évaluation de l'exercice incendie)

11. Questions/informations et demandes à la Mairie:

- Trousse à pharmacie → achat.
- Seuils de portes → problème d'isolation thermique.
- Il faut demander à la Mairie de numéroter les classes
- Courrier → désigner une personne pour relever et poster.
- Achat de timbres → à qui dois-je faire la commande et comment ?
- Fermeture de l'école → désigner les personnes.
- Personnel de service → savon et serviettes (Hygiène à l'école) : j'ai déjà fait la demande sur la nécessité de veiller à ce que le nécessaire soit fait.
- Rappel aux enseignants : pour les demandes de petits travaux → noter sur le cahier dans le bureau du directeur.
- Plan Vigipirate → lettre du Recteur (courrier ci-joint).
- Seuils de portes
- Insonoriser la salle de classe 8 (classe de Laurence Hallé) + ajouter un éclairage pour le tableau.
- Accueil des parents à 17h00.

12. Questions et propositions des parents d'élèves (Autre liste):

Voir document ci-joint.

C'est d'abord, le dernier point que je souhaite aborder. Un rappel et une remarque s'imposent concernant la sécurité à l'école en général et dans la cour en particulier.

→ Rappel : la responsabilité du Directeur peut être engagée pour les questions relatives à la sécurité à l'école car il lui appartient de tout mettre en œuvre pour qu'elle soit assurée. Mais, chaque enseignant la partage dès lors que des enfants lui sont confiés (exemple : services de surveillance des récréations, document affiché à l'entrée de l'école).

La Mairie propriétaire des locaux a des obligations à ce sujet.

→ Remarque : en consultant les archives de l'école relatives aux déclarations d'incidents scolaires des dernières années, j'en ai trouvé une de 2010, une seconde de 2012 et une dernière de 2013. Cela démontre clairement (sauf erreur de ma part) qu'il n'y avait pas à l'école élémentaire Jean de La Fontaine de risques particuliers dans l'enceinte de l'école sur le temps scolaire.

→ Aujourd'hui, l'organisation des services de surveillance est identique à ce qui était pratiqué auparavant, l'équipe enseignante est restée stable (à part le changement de direction, une fermeture de classe) et les effectifs des élèves sont passés de 265 l'an dernier à 257 aujourd'hui.

→ Deux services de surveillance sont organisés dans la matinée :

CP et CE1 (100 élèves) et CE2, CM1 et CM2 (157 élèves).

→ Proposition de modification des services de surveillance ?

Discussion sur sa pertinence.

Après discussion avec les membres du Conseil d'école, l'organisation actuelle de surveillance de la cour de récréation satisfait tout le monde.

Les autres questions :

→ Stationnement

→ Circulation rue de la Mettrie et croisement maternelle et rue du CA

→ Espace fumeur entre les deux écoles

→ Goûter sur temps périscolaire (local pour les enfants l'hiver ?)

→ Hygiène (mousse lavage pour les mains, papier et obligation pour les enfants de se laver avant les repas)

Ces questions concernent le temps périscolaire et par conséquent la Mairie.

Les représentants des parents d'élèves		Le Directeur
APE	Une autre liste de parents d'élèves	M. Khaldoun TOUATI